

Projet d'agglomération : modalités de déroulement des conférences

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°6		Bureau	
séance du 08/10/02	favorable	séance du 08/11/02	favorable

Les ateliers du Projet d'agglomération entrent dans leur dernière phase, à savoir celle des Conférences. Après avoir procédé à un état des lieux, un exercice de prospective et une restitution sous forme de synthèse, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a procédé à une première rédaction du projet qu'elle souhaite porter et mettre en œuvre dans les années à venir.

Un comité de pilotage réunissant les grandes collectivités du territoire à savoir l'Etat, la Région, le Conseil Général du Doubs, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Agglomération Bisontine et la Ville de Besançon s'est réuni le 25 octobre dernier pour échanger les points de vues sur le devenir du territoire et explorer ensemble les enjeux partagés préfigurant le projet d'agglomération.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a le souhait de poursuivre sa démarche participative. Pour cela, quatre soirées animées par un journaliste permettront d'enrichir le projet grâce aux éclairages qu'apporteront les conférenciers.

Quatre conférences sont prévues :

- Mardi 19 novembre - 18 heures 30 : Albert JACQUARD sur les questions liées à la citoyenneté
- Mardi 26 novembre - 20 heures : Pierre CALAME - la gestion durable de l'espace
- Mardi 3 décembre - 20 heures : Antoine BAILLY - l'ouverture de l'agglomération sur l'extérieur
- Mardi 10 décembre - 20 heures : Dominique DAMBERT - le rayonnement et l'attractivité du territoire

Les conférences se dérouleront à la faculté de Droit (amphithéâtre Courbet).

Ces conférences feront l'objet d'une campagne promotionnelle s'appuyant sur :

- une conférence de presse permettant de relancer la démarche qui s'est déroulée le 12 novembre à 11 heures,
- un communiqué de presse chaque semaine annonçant la ou les conférences à venir,
- un encart dans la presse mensuelle,
- une large diffusion d'un programme sous forme de dépliant (8 à 10 000 exemplaires).

Une opération sera envisagée auprès de la presse spécialisée en vue de produire un dossier préparant les assises de février.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide ces propositions sur les modalités de déroulement des conférences.

Pour extrait conforme,

Le Président